

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de la Réunion

Service Eau et Biodiversité

COMPTE RENDU
RÉUNION DU 26 AVRIL 2012

LIEU : **SALLE THÉRÉSIE CADET / PROVIDENCE**

PILOTAGE PAR : JÉRÔME DULAU ET FRÉDÉRIQUE ZELMIRE

jerome.dulau@developpement-durable.gouv.fr

frederique.zelmire@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 02 62 94 76 43 / 02 62 94 72 57 – Fax : 02 62 94 72 55

NOMBRE DE PAGE : 5

Objectifs de la rencontre :

Présentation de l'état d'avancement de la « Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité 2011-2016 », de la Stratégie de Conservation de la Flore et des Habitats de La Réunion et des pôles Faune et Flore du « Système d'Information Nature et Paysage »

Documents de séance :

- Plaquette de la Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité Bilan 2006-2010
- Plaquette de présentation de la Stratégie EEE
- Trame de la Stratégie Réunionnaise pour la biodiversité du 05/11/2010 revue en fonction de la SNB 2011-2020 et de la Stratégie Flore
- Fiches actions ciblées faune de la SRB 2011-2016:
 - Fiche action 1.3.1a : Connaissance sur les espèces patrimoniales,
 - Fiche action 2.1.4.a : Restaurer des milieux naturels patrimoniaux,
 - Fiche action 2.2.1.a : Actualiser les listes des espèces menacées et protégées,
 - Fiche action 2.2.2.a : Élaborer et mettre en œuvre des plans en faveur des espèces,
 - Fiche action 5.1.1 : Lutte contre les chats domestiques errants.
- Tableau des usages et utilisateurs de la base Mascarine
- Charte de la base Mascarine

Pièces Jointes au compte-Rendu :

Les présentations PDF des différentes interventions

- PDF J. DULAU / A. BEAUVOIR
- PDF F. ZELMIRE
- PDF FX. COUZI
- PDF L. GIGORD
- PDF F. PICOT

Participants:

AAPPMASA	Patrick AMOURDOM
BNOI	Philippe MONGIN
Conseil Général	Philippe BREUIL
CBNM	Frédéric PICOT, Luc GIGORD
CIRAD	Gilles MANDRET
CIVIS	Sébastien HERMANN
Commune de Saint-André	Patrick AMOURDOM, Ludivine SAM-LONG
Conservatoire du littoral	Catherine LATREILLE
DAAF	Bruno DEBENAY
DEAL SEB et SCED	Alain GAINET, Jean-François NEDELLEC, Sonia BENNEVAUD, Anne-Marie GOPAL, Denis BASSARGETTE, Matthieu SALIMAN, Juliette RODICQ, Laurence PROVOT, Aurélie BEAUVOIR, Frédérique ZELMIRE, Jérôme DULAU
DMSOI	Christel GRIMAUD, Yves CAPRON
Ecologie Réunion	Nicolas VERRIE
FDAAPPMA	Marine RICHARSON
FDGDON Réunion	Estelle ROUX, Romuald FONTAINE
GCEIP	Nicolas VITRY, Stéphane ARNOUX
GIP-RNM de la Réunion	Soraya ISSOP MAMODE, Karine POTHIN
GLOBICE	Guillaume COTTAREL
IFREMER	Michel ROPERT, Jérôme BOURJEA
Insectarium de la Réunion	Sophie GASNIER
IRD	Julien BARDE
KELONIA	Claire JEAN
Muséum d'Histoire Naturel	Sonia RIBES
ONCFS	Sarah CACERES
ONF	Florent INGRASSIA, Julien TRIOLO, Blandine REYNARD
PNRun	Marc SALAMOLARD, Benoît LEQUETTE
Région (pôle environnement)	Soudjata RADJASSEGARANE
SEOR	F-Xavier COUZI
SRAM	Gaël POTIN
SREPEN	Christian LEGER, Alain ETHEVE

Excusés:

Association des maires de la Réunion, CIREST, TCO, CINOR, CCSud, CSRPN, OLE, Rectorat, Université de la Réunion, ARDA, AreE, APLAMEDOM, Association Nature et Océan Indien, Fédération de la chasse de la Réunion, Aquarium Réunion, Association SQUAL'IDEES, ARVAM, Association Vie Océane, Réserve naturelle de l'étang Saint-Paul.

- INTRODUCTION -

Dans le cadre de l'actualisation de la nouvelle Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité (SRB) 2011-2016, Jérôme DULAU (DEAL-SEB) a rappelé aux participants le contexte de la révision de l'ancienne SRB démarré pendant l'année internationale de la biodiversité (AIB) en 2010. Suite à la révision de la SNB, l'avancement de la stratégie flore et aux groupes de travail de l'AIB, les axes, objectifs et actions de la nouvelle SRB 2011-2016 ont été définis et ajustés. Les enjeux de la SRB ont également été rappelés avec notamment la création d'une instance de gouvernance qui se veut être plus politique afin que les actions de la SRB soient réalisées, suivies dans le temps et communiquées à tous.

Parallèlement à la rédaction de la SRB, une stratégie pour la flore (Stratégie de conservation de la flore et des habitats de la Réunion - SCFHR) a été commandée auprès du CBNM par la DEAL et le PNRun dont la publication est prévue pour l'année 2012. Ainsi, dans le but de maintenir un équilibre entre les actions en faveur de la biodiversité, certaines actions de la SRB ont spécialement été déclinées sur la faune.

Par ailleurs, une présentation de l'état d'avancement du Système d'Information Nature et Paysage concernant le pôle faune et le pôle flore était également à l'ordre du jour.

Cette atelier de travail a permis de :

1. **Faire le point sur la trame de la SRB (voir PDF DULAU):** La trame de la SRB est aujourd'hui consolidée dans les grandes lignes mais peut encore être amenée à évoluer en tant que de besoin. Elle a été principalement élaborée lors des différents groupes de travail avec une « pré-validation » le 05/11/2010. Cette trame comporte 6 axes répartis en 11 objectifs dont 5 actions ont été ciblées spécifiquement sur la faune :

- Axe 1 – Objectif 1.3 – Fiche action 1.3.1.a : **Compléter la connaissance sur les espèces patrimoniales** – Faune
- Axe 2 – Objectif 2.1 – Fiche action 2.1.4.a : **Restaurer des milieux naturels patrimoniaux** – Faune
- Axe 2 – Objectif 2.2 – Fiche action 2.2.1.a : **Actualiser la liste des espèces menacées et protégées** – Faune
- Axe 2 – Objectif 2.2 – Fiche action 2.2.2.a : **Élaborer et mettre en œuvre des plans en faveur des espèces (PDC, PNA)** – Faune
- Axe 5 – Fiche action 5.1.1 : **Lutter contre les chats domestiques errants (*Felis catus*)**

Toutes les fiches actions seront pré-remplies par la DEAL avec consultation de quelques acteurs naturalistes spécifiques suivant les thématiques abordées.

Il est prévu dans un second temps un envoi aux partenaires pour avis fin juin 2012 et une réunion entre l'ensemble des acteurs au mois de septembre.

Une proposition de formation-sensibilisation auprès des élus est formulée par un participant. Cette action a été mentionnée dans le cadre de la stratégie flore, elle devra sans doute être en effet réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de la SRB.

2. **Discuter sur le contenu de 3 fiches actions faunes :**

- Fiches actions 1.3.1.a
- Fiches actions 2.1.4.a
- Fiches actions 2.2.2.a

De manière générale, toutes les fiches actions de la SRB possèdent la même mise en page « calquée » sur celles de la Stratégie de lutte contre les espèces exotiques et envahissantes et celles de la SCFHR.

Une proposition est formulée pour déplacer les références bibliographiques contenues dans le § Contexte - État Initial en fin de fiche de manière à ne pas alourdir le contenu central de la fiche et gagner en lisibilité. Cette proposition, approuvée par tous les participants, est retenue, les fiches seront retravaillées en ce sens. .

Une interrogation est soulevée en séance sur les actions ciblées Maïdo. Cette particularité est expliquée par deux aspects : les incendies ont effectivement été un préjudice important pour la biodiversité, d'autant qu'il s'agit d'espaces situés en cœur de Parc National et au sein du Bien du patrimoine de l'humanité (UNESCO) ; par ailleurs les moyens financiers pour procéder à une gestion-conservatoire de ces espaces sont déjà mobilisés et doivent par conséquent être intégrés

dans la SRB. Il est donc proposé aux participants de nuancer la rédaction pour éviter l'impression de sous-estimer les zones péri-urbaines non protégées. Une nouvelle rédaction permettra de tenir compte non pas du seul cas du Maïdo mais également des autres habitats qui subissent également des perturbations telles que les incendies, les inondations, les coulées de boues....

Une question est soulevée sur le rôle des pilotes et les moyens alloués pour l'animation. La notion de pilotage sera liée à la mise en œuvre de l'action. Les moyens alloués seront par conséquent compris dans ceux prévus ou mobilisés pour réaliser l'action. Compte tenu du contexte des finances publiques, il semble difficile de mobiliser des moyens supplémentaires uniquement dédiés à du pilotage d'action. Le pilote sera donc un acteur sur lequel les bailleurs financiers s'appuieront pour mettre en œuvre l'action, il devra associer les autres partenaires identifiés.

Le renseignement des indicateurs de réalisation de la SRB pourra être assuré par les instances de pilotage de la SRB ou par le pilote de telle ou telle action, rien n'est figé à ce stade. Par contre, il semble opportun que le renseignement des indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité (Fiche action 1.1.1) soit assuré par un service techniques spécialisé pérenne dans le traitement des données. Cela devra être articulé avec le SINP et s'appuyer, pour ce qui concerne l'état 0, sur les diagnostic du Parc National, de la Réserve Naturelle Marine, etc.

Il a été noté également que les financements de l'État concernant les PNA ne permettent pas actuellement de faire de la restauration d'habitat surtout dans le cas d'espèces dont on connaît la raréfaction et pour lesquelles un réel besoin de restauration se fait sentir. Il existe également une difficulté de mise en œuvre des plans d'action (PNA, PDC) pour les espèces concernées. Une coordination entre la restauration des milieux naturels patrimoniaux portant sur les habitats d'espèces animales prioritaires à restaurer (fiche action 2.1.4.a) et la mise en œuvre des PNA, PDC (fiche action 2.2.2.a) sera bien entendu recherché dans ce contexte. La DEAL souhaite par ailleurs, identifier des porteurs de projet pour la mise en œuvre des plans d'action et préciser avec le Ministère de l'Écologie les directives concernant l'animation des PNA.

A l'unanimité, il a été décidé que chacune des 5 fiches actions seront corrigées et complétées par tous les participants dans le but que chacun puisse faire part de leurs remarques. Il est souhaité que chaque structure précise dans les retours de fiches son niveau d'implication soit en tant que pilote, soit en tant que partenaire. Les corrections et remarques devront être renvoyées jusqu'au 14 mai inclus. Les retardataires peuvent néanmoins envoyer leurs remarques qui seront intégrées dans la mesure du possible avant l'envoi de juin.

- 3. Faire le point sur les avancées du pôle faune du SINP (voir PDF ZELMIRE):** Un rappel a été fait par Frédérique ZELMIRE (DEAL) sur le contexte national du SINP, sa déclinaison au niveau régional et l'état d'avancement du projet du nouveau protocole du SINP.

Le SINP comprend un pôle Faune dont La DEAL a confié l'animation à la SRAM pour une durée de 2 ans. Gaël POTIN (SRAM) est intervenu sur les avancées concernant les objectifs fixés pour la mise en place de ce pôle faune et a mis l'accent sur le manque de solution, à ce jour, de bancarisation pour certaines données.

Une présentation de l'adaptation de VisioNature à la Réunion par F-Xavier COUZI (SEOR) a été réalisée (voir PDF FX COUZI) ainsi qu'une présentation de la base de données TORSOOI par Claire JEAN (KELONIA) concernant le mode d'utilisation de la base de donnée, les modalités d'accès (restreint actuellement aux producteurs de données) et les objectifs futurs.

Malgré les aspects souples et adaptables de la base, le démarrage de VisioNature par la LPO soulève quelques interrogations, notamment le fait qu'à ce jour la LPO n'adhère pas du SINP sur le plan national.

La base TORSOOI est accessible depuis l'adresse suivante [HTTP://TORSOOI.COM](http://TORSOOI.COM). Elle est en cours d'intégration à Quadriges 2 pour son insertion future dans le SINP. Mayotte va rentrer dans ce système prochainement et l'ouverture d'un accès public est également programmé. Un travail sera effectué pour l'édition de données de synthèse de rapportage aux partenaires et le développement en parallèle d'un SIG pour les données argos et ULM.

- 4. Présenter la stratégie Flore SCFHR (Luc GIGORD) (voir PDF GIGORD):** Une présentation de la stratégie flore a été effectuée avec un retour sur l'historique des actions menées pour la flore et les habitats de La Réunion, le cadre dans lequel s'inscrit la stratégie flore ainsi que 3 des 5 Orientations thématiques (la connaissance, la conservation et la recherche).

Il est relevé parmi les participants la nécessité de montrer la plus-value que confère les espaces naturels protégés pour la collectivité en terme de cadre de vie, richesse en biodiversité, activités, etc. Une stratégie de protection, d'acquisition et de gestion précise devrait être sans doute être formalisée.

Pour ce qui relève de la gestion des espaces naturels, il est relevé un problème de fort renouvellement dans les emplois aidés qui ne facilite pas toujours la pérennisation dans la gestion durable de la biodiversité. Malgré tout, le dispositif permet de former nombre de personnes qui accèdent postérieurement à des emplois pérennes de gestions d'espaces protégés.

Une interrogation est formulée sur le fait que les habitats de moyenne altitude ne ressortent pas de manière évidente. Une cartographie avec les niveaux de pressions et d'invasion pourrait être avancé, le constat étant que les pressions se font le plus ressentir en zone péri-urbaine et agricole dans les bas et sur le littoral pour lequel il convient de proposer une gestion intégrée dans les documents de planification.

En terme de connaissance, il est souligné également l'intérêt d'effectuer un retour vers les organisations d'emplois « verts » sur l'utilisation et la valorisation des informations que ces dernières font remonter, ce qui devrait figurer dans les fiches action 3.2.1 et 3.2.2.

5. Présenter la base Mascarine (Frédéric PICOT) dans le cadre du SINP Flore (voir PDF PICOT ET ZELMIRE): La DEAL a confié l'animation du pôle flore au CBNM.

- 2010 – 2011 : réalisation de la version 2 de Mascarine
- 2012 : mise au point d'une charte de l'outil Mascarine visant à mettre en place une gouvernance partagée et une déontologie pour les échanges de données

Une présentation du contenu de la base Mascarine a été réalisée avec les différentes méthodes d'utilisation selon le type de profil utilisateur.

En fin de séance, une proposition de formation à Qgis a été effectuées. Les partenaires qui désirent faire acte de candidatures seront priés de le signaler par retour de mail.

Le calendrier projeté est le suivant :

- courant mai-juin 2012 : rencontre de quelques partenaires spécifiques pour compléter la rédaction de fiches,
- fin juin 2012 : envoi aux partenaires de toutes les fiches pré-rédigées de la SRB pour avis, compléments, modification...
- septembre 2012 : réunion plénière pour acter le contenu de la SRB,
- octobre 2012 : validation technique de la SRB en CSRPN,
- fin 2012 : validation par l'instance de gouvernance Biodiversité a minima dans une configuration de préfiguration si possible.